sur une base régionale ou locale, il y aurait beaucoup de compétition entre les régions, et cette compétition aurait un effet d'ensemble restrictif sur l'exercice de la puissance monopolistique. Mais c'est un fait que la commission n'a pas été précise à savoir si ces bureaux de mise en marché seraient locaux ou régionaux.

M. McCutcheon: Ils sont actuellement en effet ici. Ils ne sont cependant pas

50

Sil

Iã

ra

in

00

m

m

di

éq

de

de

₽ŧ

00

m n

si

10

10

Di

à

be

ég

ge

qt

de

te

50

Oh

mi

mi

bol

nationaux, mais provinciaux.

J'ai une dernière question. Nous avons essayé d'obtenir de votre comité un rapport unanime. Pourriez-vous commenter pourquoi le rapport de votre comité fut aussi sérieusement divisé qu'il l'est? Je crois comprendre que six membres du comité ont rédigé un rapport minoritaire dans lequel ils ne sont pas d'accord avec le rapport principal. Pourquoi?

Le professeur Brandow: J'hésite un peu à répondre à cela.

Le coprésident M. Basford: Le directeur exécutif n'a pu les convaincre tous de son point.

Le professeur Brandow: J'hésite à répondre.

Le sénateur O'LEARY (Antigonish-Guysborough): Il n'a pas été d'accord sur tous les points non plus.

M. Brandow (professeur): J'ai ma propre opinion sur les raisons d'agir des personnes, tant du côté majoritaire que du côté minoritaire. C'est là une question très importante cependant. L'enquête qu'a menée notre commission et que poursuit le Comité est très importante et fait partie d'un programme d'ensemble de bonnes relations entre l'industrie, l'entreprise privée et l'État, c'est-à-dire d'un bon équilibre de ces éléments. Il peut en sortir une excellente solution conforme à l'intérêt public. Ces enquêtes publiques occasionnelles sont bonnes et conformes à une sorte de tradition établie ici par vos commissions royales, qui en sont un très bon exemple.

Au fond, notre Commission des aliments se composait d'après moi de personnes influentes. C'étaient des membres éminents de la Chambre des communes et du Sénat et des représentants éminents du public qui, s'ils tombaient d'accord, auraient l'influence voulue pour donner suite aux recommandations ou conclu-

sions de la Commission.

La difficulté vient de ce que ces personnes influentes, si elles représentent différents secteurs, seront probablement d'avis foncièrement différents sur l'importance relative du rôle de l'État et de l'entreprise privée sur le plan général de la production. Les personnes engagées dans la politique ont des bases d'influence différentes. Elles représentent des secteurs différents de notre régime et c'est de cette façon que fonctionne une démocratie.

Je crois que la division aurait pu être moindre au sein de notre Commission si les membres de celle-ci avaient eu plus de temps à consacrer à leur tâche. Tous les membres de la Commission sont des gens très occupés. C'est un problème inhérent au choix de personnes influentes pour l'accomplissement d'un travail de ce genre. Elles sont tellement prises par autre chose qu'elles n'ont pas le temps

d'apporter l'attention qu'il faut à ces questions compliquées.

En outre, lorsque arrive enfin le moment de rédiger un rapport, ces personnes n'ont réellement pas le temps de discuter et de résoudre leurs divergences de vues. Il est bien plus facile de céder à la routine en adoptant un point de vue conforme aux vieilles idées et qui fera l'affaire longtemps encore après que la Commission aura cessé d'exister.

Il faut du temps pour passer les choses au crible et les gens occupés n'ont pas le temps. De plus, notre Commission devait présenter son rapport pour le 1er

juillet 1966. Cela fait aussi partie du tableau.

On peut, je pense remédier à cet état de choses. Peut-être pourrait-on se forcer à accomplir le travail, ou au moins à ne pas se contenter d'être dissident de façon doctrinaire. C'est trop facile. Cela épargne du temps et c'est généralement bien accepté par la circonscription.